

Québec français



L'école, un lieu de communication

Gilles Gemme

Numéro 72, décembre 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/58591ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gemme, G. (1988). L'école, un lieu de communication. *Québec français*, (72), 28–32.

L'école, un lieu de communication

Gilles Gemme

Dans cette chronique, la fameuse question « quel français enseigner ? » est une fausse question : il ne s'agit pas tant de vouloir imposer LA Norme que de concevoir la classe de français et, d'une manière générale, l'ensemble de l'apprentissage en français, comme un ensemble de possibilités, à exploiter au maximum, permettant à l'élève d'élargir son répertoire linguistique. Respecter le français de l'élève, le valoriser mais aussi exposer l'élève, tout au long de sa scolarité en français, à d'autres variétés de langue et lui faire ainsi prendre progressivement conscience que, dans certaines situations, certains énoncés sont inacceptables, non au nom de LA Norme mais par respect à des normes de communication mises en place par l'usage.

Quant à l'attitude de l'enseignant, du directeur de l'école, des parents, des adultes, il semble qu'ils aident plus les élèves quand ils cherchent à multiplier les possibilités et les nécessités d'expression, les sources d'information et de questionnement que lorsqu'ils veulent imposer, coûte que coûte, la correction de certaines formes employées par l'élève, voire l'utilisation de formes qu'il ne maîtrise pas encore.

Le directeur d'école, quant à lui, doit être un facilitateur de l'ouverture de la classe de français sur l'extérieur.

Ces considérations ont des répercussions fondamentales sur l'ensemble du système éducatif pour francophones en milieu minoritaire : même s'il existe un réseau d'écoles qui permettent une éducation en français pour les jeunes d'une collectivité francophone en milieu minoritaire, ces écoles et la classe de français tout particulièrement, si elles mettent l'accent sur la langue française comme un savoir et non comme un savoir-faire, contribuent à développer chez les élèves une image non utilitaire et normative de leur langue maternelle et mettent ainsi en place des moyens qui s'ajoutent aux facteurs d'assimilation.

Les enjeux sont à la mesure du défi !

1. Au Manitoba, c'est le Bureau de l'éducation française — dirigé par son propre sous-ministre adjoint — qui exerce cette responsabilité fondamentale. Des conseillers pédagogiques assurent, sur le plan didactique, la livraison des services impliqués par cette responsabilité.
2. Éducation Manitoba/Bureau de l'éducation française, *Politique curriculaire pour l'éducation en français langue maternelle*, Winnipeg, mai 1984, p. 121.
3. Leurs homologues québécois ont à cet égard constitué une source de première importance.
4. Voir la relation de cette pratique d'écriture dans A. LAURENCELLE et F. LENTZ, « Un projet d'écriture : des énigmes policières », *Québec français*, no 69 (mars 1988), p. 50-58.
5. C. MASSERON, « La correction de rédaction », *Pratique*, no 29 (mars 1981), p. 47.

Depuis quelques années, on a essayé de trouver un coupable à la situation dite désastreuse du français au Québec. Le programme a été identifié comme seul coupable.

C'est tout de même désolant de constater qu'après sept ou huit ans on discute toujours de la pertinence des fondements pédagogiques du programme qui devrait guider tous les gestes du professeur de français en classe.

Il faut dire cependant que ces nouveaux programmes de français au primaire et au secondaire ont proposé d'énormes changements. J'en vois deux qui sont majeurs.

D'une part, l'objet de la classe de français devenait le discours considéré dans l'intégralité de sa dynamique.

D'autre part, en choisissant le discours comme objet de la classe de français, il était indispensable d'y joindre un processus d'apprentissage respectant le fait que l'étude de la langue devait se faire au moment où celle-ci était en pleine activité et respectant aussi le processus naturel d'apprentissage des jeunes et de tout être humain.

Ces deux décisions qui pourtant n'étaient que le reflet d'une pédagogie respectueuse de la langue et de son utilisateur devaient avoir de nombreuses conséquences sur l'acte d'apprentissage.

- La langue devait être étudiée et analysée en situation de communication.
- Il fallait développer l'habileté de tous les élèves à utiliser leur langue maternelle comme un instrument efficace de communication personnelle et sociale.
- Les différents éléments grammaticaux, syntaxiques, lexicologiques et stylistiques devaient être considérés à travers des discours cohérents et signifiants.
- Les règles et les lois devenaient des ressources par la mise en évidence des fonctions discursives des éléments linguistiques.
- L'exercitation cédait la place à la production de discours cohérents et complets.
- Les pratiques variées et répétées de ces discours tant en compréhension qu'en production étaient considérées comme la seule façon d'en arriver à ce que les connaissances deviennent non seulement significatives, mais opérationnelles pour chaque élève.
- L'élève devait être impliqué dans le développement de son habileté à utiliser efficacement sa langue maternelle en toutes circonstances par des stratégies d'objectivation ou de retour sur sa pratique capables de le rendre conscient des différentes ressources linguistiques.
- Les acquisitions de connaissances devaient être justifiées, le plus possible, par le discours à comprendre ou à produire, par le message à reconstituer ou à véhiculer, par l'intention à saisir ou à rendre.
- Les valeurs socio-culturelles véhiculées dans les discours devaient être prises en considération dans un processus complet de lecture.
- L'évaluation formative prenait une grande place dans le modèle d'apprentissage proposé.
- L'évaluation de l'écrit devait chercher à se préciser afin de mieux rendre service à l'élève.
- La classe de français devait proposer des projets réels de communication.

FRANÇAIS

Habilités

- Lire avec l'intention de s'imaginer le monde du futur et de découvrir le pouvoir évocateur des mots.
- Écrire avec l'intention d'exprimer ses goûts et ses sentiments.
- Lire des articles d'encyclopédie (ou des pages de livres de documentation) avec l'intention de s'informer sur différents sujets.
- Faire un exposé dans le but d'informer sur un sujet et d'exprimer ses goûts et ses sentiments par rapport à ce sujet.

Éléments notionnels

- La sonorité des mots.
- Le rôle du nom commun et du nom propre dans la transmission de l'information.
- Le rôle de l'adjectif qualificatif à valeur expressive.
- L'accord du nom et de l'adjectif qualificatif.
- Le rôle de l'adjectif numéral.
- Le fonctionnement d'un centre de documentation.
- L'importance du dictionnaire.
- Les différents sens d'un mot.
- L'importance du contexte pour saisir le sens d'un mot.
- Le rôle des exemples et des explications.
- L'importance de la prononciation.

QUE FAIRE À LA MAISON POUR AIDER VOTRE ENFANT ?

- L'inciter à lire des articles de revues.
- L'amener à regarder des documentaires et des émissions exprimant des sentiments.
- L'inviter à consulter un dictionnaire et une encyclopédie.
- L'inciter à fréquenter régulièrement une bibliothèque.

On pourrait continuer la liste des implications de ce programme. Mais déjà, ces remarques sont suffisantes pour constater que les nouveaux programmes de français exigeaient une excellente préparation des professeurs et même des modifications majeures au système scolaire.

Aujourd'hui, en analysant la façon dont l'implantation de ces programmes s'est faite, on peut penser que le MEQ n'était pas conscient de toutes les implications de ces nouveaux programmes. Le développement d'habiletés en respectant le processus d'apprentissage des jeunes est beaucoup plus exigeant que la simple transmission des connaissances. Pourtant le MEQ avait investi une énergie sans précédent dans l'écriture de ces programmes. La phase d'implantation aurait dû être planifiée avec soin. Elle ne l'a pas été. Du moins pas suffisamment. Mais au lieu de reprendre la liste des récriminations que l'on pourrait adresser au MEQ, voyons plutôt ce qu'il reste à faire.

Quelles sont les obligations d'une commission scolaire face à la qualité de la langue d'enseignement et face à la qualité de l'enseignement de la langue maternelle ?

À partir de maintenant, les commissions scolaires du Québec se doivent de trouver des modes d'intervention nouveaux afin de concrétiser, de répandre et de perpétuer la dynamique que les nouveaux programmes, et

il ne s'agit pas seulement des programmes de français, ont voulu insuffler à l'enseignement.

Les façons de faire et d'agir ne sont pas nécessairement évidentes. La recherche dans ce domaine ne fait que débiter. Finalement, nous avons l'obligation de faire passer l'école de HIER à AUJOURD'HUI. Effectuer une transmutation idéologique.

Le débat actuel sur l'enseignement du français déborde le simple apprentissage d'une langue. Sans exagérer, c'est toute l'école, comme lieu privilégié où la culture d'un peuple doit s'imposer, qui est remise en question.

Changer l'école

Tous les programmes approuvés par le ministère de l'Éducation visent le développement d'habiletés tout en respectant le processus normal d'apprentissage des individus. Toutes nos écoles facilitent-elles le développement d'habiletés ?

En ce qui concerne l'enseignement du français, l'école devrait permettre aux élèves de faire des pratiques de compréhension et de production répétées et variées. Cela suppose deux orientations concrètes :

- l'élève devra avoir à sa disposition tout le matériel de lecture nécessaire à des pratiques réelles ;
- l'élève devra avoir de nombreuses occasions de s'exprimer oralement et par écrit.

Considérons d'abord la lecture. Le matériel didactique, même excellent, ne peut pas satisfaire tous les objectifs en lecture. Il faudra donc que le livre, le journal, la revue fassent vraiment partie du matériel didactique indispensable à l'apprentissage. L'aisance face au livre, au journal ou à la revue ne se développe pas par l'utilisation d'extraits. D'ailleurs, la seule façon d'amener l'élève à lire des articles d'information, en quatrième année secondaire par exemple, c'est de l'intéresser à l'actualité, à ce qui se passe autour de lui. L'une des bonnes stratégies est de faire en sorte que le journal entre en classe régulièrement. Permettre aux élèves de suivre le déroulement d'un fait d'actualité, et ce, quotidiennement. C'est la seule façon de favoriser des pratiques réelles : lire pour connaître l'évolution d'un événement qui nous intéresse.

En plus du journal (et de la revue), il y a la nécessité du livre. Comme le propose le plan d'action élaboré en collaboration avec le ministère de l'Éducation, le livre doit devenir un atout majeur dans l'apprentissage. Mais attention, une bibliothèque scolaire n'est pas une bibliothèque municipale. Il ne suffit pas d'acheter des livres. . . L'école doit donner le goût de la lecture. Il faudra donc sélectionner des livres, compte tenu de critères précis parmi lesquels on retrouvera naturellement les éléments du programme de français. En outre, il sera essentiel d'inventer différentes stratégies afin de développer cette relation intime qui doit exister entre le lecteur et le livre. Certes, il faudra faire en sorte que la bibliothèque soit ouverte durant toute la journée, mais elle devra devenir un centre d'activités à la mesure de tous les élèves et de tous les professeurs de l'école. Le ministère de l'Éducation a publié récemment un guide pédagogique¹ qui, par les nombreuses activités qu'il propose, pourrait être une source d'inspiration pour toute école intéressée à se donner un projet collectif en lecture.

Savoir lire, c'est aussi être à l'aise avec tous les discours audio-visuels. Il est aberrant de constater que tout cet ensemble de discours est totalement absent de l'école. Le documentaire, l'entrevue, le reportage et le récit filmique. Ce n'est pas parce que le jeune est reconnu comme un consommateur de télévision, qu'il est nécessairement un lecteur critique de discours audio-visuels. Tous ces discours ont une structure différente de l'écrit. Et pourtant, à l'école, on agit comme si la maîtrise des discours audio-visuels était innée, comme s'il n'était pas du ressort de l'école de développer les habiletés des élèves dans ce domaine.

Au contraire, il faut que ces discours oraux aient leur place à l'école. Ainsi, la loi actuelle des droits d'auteur doit absolument être modifiée afin que les élèves puissent avoir accès, dans le cadre d'une analyse, à ces produits de la télévision. Par exemple, il

Habilités

- Savoir enregistrer des caractéristiques propres à un phénomène.
- Savoir effectuer une mesure.
- Savoir faire une lecture précise sur un instrument.
- Savoir compiler plusieurs données.
- Savoir bâtir un graphique.

Éléments notionnels

- Le milieu naturel et le milieu environnant.
- Les caractéristiques d'un vivant.
- Les caractéristiques d'un non-vivant.
- Les producteurs et les consommateurs.
- La distinction entre un vivant et un non-vivant.
- La relation vivant/vivant.
- La relation vivant/non-vivant.

QUE FAIRE À LA MAISON POUR AIDER VOTRE ENFANT ?

- L'amener à s'intéresser aux revues qui traitent d'écologie.
- Favoriser la poursuite des expériences introduites en classe.
- L'inciter à respecter et à apprécier son environnement.

serait très profitable d'étudier la facture des différents téléromans et de relever les valeurs qui y sont véhiculées.

Le développement d'habiletés langagières ne se limite pas à la compréhension, même si la maîtrise de la lecture ne peut qu'influencer favorablement l'écrit. Il faut amener l'élève à produire des discours que le programme qualifie de signifiants.

Pour le professeur de français, cette commande du programme est un véritable défi et le demeurera tant que l'école ne deviendra pas un centre de communication.

Évidemment, le professeur de français a la responsabilité de structurer l'apprentissage de l'écrit et de proposer des projets de communication à ses élèves, mais sa tâche sera facilitée si l'école lui fournit ainsi qu'aux élèves une multitude d'occasions de communiquer oralement ou par écrit.

Il n'y a pas de solutions miracles pour faire d'une école un centre de communication. On peut cependant identifier certains principes à respecter.

L'information doit circuler

D'une part, les professeurs de toutes les matières doivent connaître le rythme d'apprentissage que le programme confère à la classe de français. Il est possible, par le moyen d'une feuille de route relativement simple, d'informer tous les intervenants de l'école sur les discours et les principaux éléments de contenu retenus durant un semestre. Il sera ainsi plus facile aux professeurs des autres disciplines d'avoir des exigences, en matière de langue maternelle, conformes au degré de maîtrise des élèves.

D'autre part, l'information concernant les différents événements qui se produisent à l'école et dans son environnement immédiat, celle concernant aussi les préoccupations sociales ou culturelles de l'institution, doivent être minutieusement assurées. L'ensemble de ces informations permettront peut-être à l'élève de produire des discours qui tiennent compte de la vie et de l'évolu-

tion de son milieu. Des productions enracinées, donc plus « émotives » auxquelles il est susceptible de croire davantage. Parce qu'il faut croire pour écrire !

La « responsabilisation » des élèves

L'élève doit devenir davantage conscient de son rôle à l'école. Il doit participer à son apprentissage et aussi contribuer à l'effervescence du milieu. Ces deux principes sont complémentaires et peuvent concourir à l'expression personnelle de chaque élève.

La valorisation des productions

Exiger des élèves des productions « signifiantes » comporte des obligations pour l'école. Il faut certainement faire en sorte que ces productions ne soient pas toujours vouées à un cul-de-sac, ou plutôt à un fond de « casier », après avoir reçu la note décernée par le professeur.

L'école a le devoir de valoriser (leur accorder de l'importance) les productions des élèves au même titre qu'elle trouve normal d'organiser des concerts et des expositions. Pour revaloriser la langue orale et écrite, il faudra lui trouver une place à l'école, une place qui déborde les murs de la classe de français, une place qui peut engendrer la fierté indispensable à toute évolution dans le long processus de l'apprentissage.

Voilà certaines pistes qui peuvent faire d'une école un milieu préoccupé par la communication et ainsi favoriser le développement d'habiletés langagières.

Le nécessaire développement

Une pédagogie fondée sur le développement d'habiletés est une pédagogie en constante évolution puisqu'elle se doit de respecter le processus d'apprentissage naturel de l'individu considéré comme un intervenant dynamique dans son milieu. Il ne s'agit donc pas d'une pédagogie qui se contente de se modeler sur des principes théoriques concernant le développement de l'être humain.

Le milieu, l'environnement, les conditions d'apprentissage sont aussi des préoccupations majeures pour une telle pédagogie. Ce qui, de toute évidence, ne rend pas la chose facile aux commissions scolaires qui ont la charge d'assurer un enseignement de qualité.

Il n'y a qu'une seule façon pour une commission scolaire de s'acquitter de sa tâche au plan pédagogique : orienter toute son énergie sur le développement.

Si on s'entend pour dire qu'un programme est un ensemble de mesures permettant de gérer l'enseignement, les stratégies, les conditions et les exigences de l'apprentissage demeurent la responsabilité des commissions scolaires. Voilà autant d'objets de développement. Le développement, c'est chercher à donner toute son étendue à un concept ou à une orientation. C'est beaucoup plus que de coordonner des actes pédagogiques, c'est intervenir sur le contenu, le sens et l'évaluation de ces actes.

Ce travail ne pourra être réalisé que si la commission scolaire compte sur les services d'un conseiller pédagogique afin de répondre aux exigences de la pédagogie que le programme préconise et auquel on facilitera la tâche en lui offrant des conditions de travail à la mesure de la recherche qu'il doit mener.

Il est évident que le conseiller pédagogique doit être le moteur de développement dans chaque commission scolaire, mais il doit aussi impliquer les professeurs quant à la réalisation des projets en classe et quant à leur évaluation.

Ces objets de développement, ils sont multiples.

- La place de l'oral en classe de français ainsi que l'efficacité des stratégies utilisées.
- Le renouvellement constant des situations d'écriture.
- L'évaluation continue des différentes productions pour les jeunes.
- La place de l'histoire de la littérature.
- La pertinence des projets de communication, compte tenu du milieu et des conditions de réalisation.
- Le milieu culturel que doit être l'école et les gestes à poser pour en sauvegarder l'aspect dynamique.
- La « surveillance » indispensable de l'évolution de la pédagogie.
- Le renouvellement constant des stratégies d'apprentissage pour répondre aux besoins des clientèles spécifiques.
- Les exigences de l'école primaire et de l'école secondaire.
- L'intégration des minorités ethniques à la communauté culturelle qu'est l'école.
- Le débordement de la classe de français.
- Les instruments d'évaluation et les attentes des élèves.

Voilà un certain nombre de préoccupations qui font partie des obligations des commissions scolaires, parce que, dans la plupart des cas, les solutions envisagées devront être enracinées dans le milieu.

Habilités

- Manier certains outils élaborés par les mathématiciens pour l'écologie et la géographie.
- Appliquer des méthodes de travail efficaces (ordre, clarté, précision).
- Utiliser le langage mathématique dans diverses situations de façon verbale, symbolique ou graphique.
- Mathématiser des situations simples.
- Résoudre des problèmes de la vie courante.

Éléments notionnels

- Les nombres.
- Les chaînes d'opérations.
- Les règles de transformation et les suites.
- Les nombres entiers.
- Les opérations sur les entiers.
- Les nombres rationnels.
- La simplification de fractions.
- La comparaison de fractions.
- L'addition et la soustraction de fractions.

QUE FAIRE À LA MAISON POUR AIDER VOTRE ENFANT ?

- L'inciter à faire les exercices proposés et à résoudre les problèmes présentés.
- Provoquer des situations où il aura à appliquer les notions vues en classe.

Les exigences de l'école

Tous ces efforts consacrés au développement seront cependant vains si l'école ne clarifie pas ses exigences tant pour les élèves que pour les différents intervenants.

Toutes ces exigences pourraient être reliées à un principe de base : la qualité de vie à l'école parce qu'une vie de qualité s'exprime par une langue dont on est fier.

Implication des élèves

- Leur engagement dans une activité d'ordre socio-culturel.
- Leur souci d'une langue bien parlée et bien écrite dans toutes leurs productions, quelle que soit la matière.
- Leur adhésion à un contrat de lecture, et ce, à toutes les années du cours secondaire et peut-être même au deuxième cycle du cours primaire.
- Leur aide dans l'élaboration de corpus de textes pouvant être utilisés en apprentissage ou en lecture libre.
- Leur participation dans les différentes structures visant à faire circuler l'information.

Implication des différents intervenants

- Leur engagement dans l'édification d'un milieu socio-culturel de qualité.
- Leur habileté à utiliser une langue correcte et efficace dans toutes leurs communications avec les élèves.
- Leur adhésion au fait de considérer l'écrit comme un véhicule à privilégier dans la transmission de l'information.
- Leur aide dans la mise en place de mécanismes visant la sauvegarde de la qualité de la langue à l'école (la langue d'affichage et de l'information).
- Leur participation à l'enrichissement de ce centre de culture qu'est l'école tant pour les élèves que pour tous les intervenants.

Cette réflexion sur les exigences de l'école mérite d'être poursuivie, car la qualité doit toujours être « surveillée ».

Cette surveillance, une commission scolaire doit-elle l'exercer par une épreuve de français lors de l'engagement de son

personnel ? Une telle mesure devrait à tout le moins avoir un caractère temporaire si l'on juge que la situation est critique et ce tant pour le ministère de l'Éducation que pour les commissions scolaires. Nous connaissons tous les risques que comporte ce type d'épreuve. Il serait beaucoup plus juste de compter sur une période de probation où la qualité de la langue écrite et parlée serait un facteur essentiel à l'obtention d'un diplôme ou d'un poste permanent. C'est dans le quotidien que l'habileté à parler et à écrire correctement se mesure le mieux.

Il en est de même pour les élèves. Le ministère de l'Éducation doit jouer son rôle en produisant des instruments d'évaluation conformes aux objectifs des programmes. Certes, ces épreuves doivent être prises en considération mais le processus d'évaluation doit être plus complet et tenir compte de l'apprentissage et des conditions dans lesquelles il s'est fait.

Conclusion

Si l'on juge que la situation est critique au Québec et qu'effectivement la qualité de la langue parlée et écrite s'est considérablement détériorée, il nous faut agir promptement. Nous savons qu'il reste beaucoup à faire pour permettre à tous les élèves de développer des habiletés langagières répondant à leurs besoins de communication personnelle et sociale. Nous n'avons plus le temps de jouer à « Qui est le coupable ? » Nous n'avons que le temps d'inventer des solutions durables. Nous n'avons que le temps de construire une fierté pour notre langue. Cette langue qui doit s'imposer par son efficacité même en contexte nord-américain.

1. *Lire et aimer lire au secondaire*, Fascicules 1 et 2, Direction générale des programmes, Direction de la formation générale, Ministère de l'Éducation, 1988

Note. Texte d'une intervention donnée au cours du Symposium de l'Association des cadres scolaires du Québec, 18 février 1988.

Anne Giguère

Lundi 9 mai 1988.

Nous sommes en classe d'accueil.

Les enfants jasetent beaucoup ce matin.

Nous revenons d'un camp de trois jours, à la base Davignon, dans les Cantons de l'Est. Sur des bureaux il y a des pots contenant des chenilles endormies, une araignée dans sa toile tenant prisonnière deux fourmis. Avec ce que nous venons de vivre et ce que nous avons sous les yeux, la conversation s'engage.

Les herbivores, les carnivores. Un enfant essaie d'expliquer le phénomène de la chaîne alimentaire. Un autre enchaîne avec la chaîne de montagnes (terme énoncé au cours de la sortie). Nous précisons le sens du mot « chaîne ». Jeff s'avance avec sa conception des chaînes. Il parle de Jean-Claude, du général Namphy, de Regala. Samath revient aux carnivores demandant le mot qui définirait « les personnes qui mangent les personnes. » — « Dans mon pays, dit-elle, j'ai vu ça. » Nous parlons de tuer, d'assassiner. Fanny dit qu'elle n'aime pas les fourmis, qu'elle les tue. Et le débat reprend : écraser ou ne pas écraser. Chacun dit ce qu'il sait des fourmis. Comme nous, elles ont des familles, des petits qu'elles nourrissent avec soin, des œufs qu'elles protègent à cœur de jour, des ouvrières, des moissonneuses, des soldats qui assurent la continuité de l'espèce.

Fanny dit : « Maman n'aime pas les insectes, c'est pour ça que je les tue. » La discussion fait son œuvre. Elle remet les idées figées en mouvement. La préoccupation de l'intégration de ces enfants à notre système d'éducation m'appelle hors du temps.

Peuvent-ils ainsi donner libre cours à leur conversation ? Le professeur essaie-t-il de comprendre suffisamment les idées des élèves pour leur mettre dans la bouche les mots manquants qu'ils définissent avec tant d'efforts ? Ou à cause de leur difficulté d'expression ces jeunes sont-ils confinés au silence ? Ou fait-on simplement leur évaluation : manque de vocabulaire.